

HUDA PAUSE-TOIT

PROFIL DU PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'asile de plus de 18 ans orientés par l'OFII (Office Français de l'immigration et de l'intégration)
- Bénéficiaires d'une protection internationale (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire) pour une durée maximale de trois mois renouvelables une fois

OBJECTIFS DE L'ACTION

Proposer un accueil, un hébergement et un accompagnement social global des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Accueillir et établir une relation socio-éducative avec la personne accompagnée
- Assurer un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques tout au long de la procédure de demande d'asile
- Informer les demandeurs d'asile sur la procédure de demande d'asile et plus généralement sur le droit au séjour des étrangers en France
- Effectuer un diagnostic social global en vue de l'élaboration du projet personnel de la personne accompagnée
- Proposer un accompagnement sanitaire et social
- Proposer un accompagnement vers la sortie des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (ouverture des droits sociaux, accès au logement ou à l'hébergement, accès au compte bancaire, à la formation et à l'emploi, réunification familiale) et de personnes déboutées du droit d'asile (aide au retour et à la réinsertion, démarches d'accès au séjour)
- Gérer « le quotidien » du centre d'hébergement, favoriser la participation des hébergés à la vie du centre d'hébergement et proposer des actions socio-éducatives collectives
- Proposer un accueil, un hébergement et un accompagnement social global des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale.

CONTENUS DE LA PRESTATION

PRESTATION HEBERGEMENT

- 10 studios en cohabitation soit 20 places
- Logement meublé
- Restauration collective (self ACPM)
- Laverie
- Salles collectives
- Accès WI-FI

PRESTATION SOCIALE

- Collaboration avec les autres services ACPM (formation, conseil professionnel, logement)
- Partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif
- Convention avec la Banque Alimentaire

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lieu d'habitation :	HUDA PAUSE-TOIT ACPM	48, Bd Marcel Delprat	13013 Marseille
Date d'ouverture :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
Responsable HUDA :	Julienne NOUARI	 04 91 07 75 30	julienne.nouari@acpm.eu
Référente sociale :	Laura FECONDINI	 07 62 54 81 68	laura.fecondini@acpm.eu
Secrétaire de filière	Chantal OLIVIERI	 04 91 07 75 30	accueil@acpm.eu
Accueil et renseignement :	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi et mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h▪ Mardi : 9h30-12h30 et 13h30-17h30▪ Jeudi : 10h-12h30 et 13h30-18h30▪ Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-15h30		